



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
05.10.2015  
Date de la convocation des conseillers :  
05.10.2015  
point de l'ordre du jour no:  
13

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 16 octobre 2015

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tomnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Hildgen, Zwally, Weidig, Bofferding, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers  
Espen, secrétaire général  
**Absents:** Maroldt, Knaff, Wohlfarth, Hansen, Bernard, conseillers

## Le Conseil Communal;

Objet: Centre d'Initiative et de Gestion Local: budget prévisionnel 2016

Vu sa délibération du 17 mai 2013 portant approbation de la convention du 14 mai 2013 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'association sans but lucratif « Centre d'initiative et de gestion local Esch-sur-Alzette » (CIGL Esch) avec siège social à Esch-sur-Alzette, concernant la création, le développement et la promotion d'une nouvelle approche socio-économique en développant des synergies entre les différents acteurs socio-économiques sur le plan local par des actions et projets visant la création d'un environnement favorable à l'emploi, par la création et le maintien d'emplois et le développement de nouveaux secteurs d'activités ;

Considérant que l'alinéa 3 de l'article 2 de cette convention stipule entre autres que «l'Administration communale participe au financement d'activités socio-économiques qui contribuent au développement local. L'apport est défini selon un budget prévisionnel à convenir entre les parties prenantes et à faire approuver annuellement par le conseil communal »;

Vu le budget prévisionnel pour l'année 2016 présenté par le Centre d'Initiative et de Gestion Local Esch-sur-Alzette;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**décide  
à l'unanimité**

d'approuver le budget prévisionnel 2016 présenté par le Centre d'Initiative et de Gestion Local Esch-sur-Alzette.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 12.11.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général, Le bourgmestre,

Suivent les signatures